



Instance de commandement du 26 avril 2017

CGC-Douanes était représentée par S. Denis (AD) et O Gourdon (DSD2)

Présidée par le Directeur général, assisté du Chef de service, du chef du bureau A/2 et de ses collaborateurs, cette instance rassemblait deux représentants de la CGC-Douanes et deux de l'USD-FO.

En préambule, le Directeur général a souligné qu'une nouvelle instance de commandement aurait sans doute lieu fin mai pour compléter ce mouvement en raison de la nécessité de publier des avis de vacance de poste pour le chef de la DNRED, le DOD et le chef de bureau D3. Pour ce premier, le délai réglementaire minimal entre la publication de la vacance de poste et la nomination est d'un mois. S'ajoutera l'instance de commandement à échéance périodique qui intervient traditionnellement juste avant les vacances estivales.

Il a souligné qu'il s'agissait aujourd'hui de traiter une situation exceptionnelle en assurant la continuité du service.

Au titre des mouvements qui devraient intervenir très rapidement, les OS ont été informées des dispositions suivantes :

- le directeur de la DNRED est affecté sur des fonctions de chargé de mission à la DI de Nouvelle Aquitaine où il sera plus spécifiquement chargé de l'action économique au niveau interrégional compte tenu de forts enjeux (secteur du vin, mise en place du DCN, conséquences douanières du Brexit...).
- le chef de la sous-direction D et le chef du bureau D/3 sont affectés provisoirement dans des fonctions de chargés de mission à la direction générale, respectivement rattachés au Directeur général et au Chef de service. L'actuel chef de la sous-direction D sera chargé de missions transverses en matière juridique à la fois sur le plan interne et externe (relations avec les Parquets notamment pour retisser les liens avec le ministère de la Justice) et reste membre du Conseil d'administration. Il est remplacé par le directeur régional à Lille qui prendra ses fonctions de sous-directeur au début du mois de mai 2017.
- le chef du bureau D/3 dont le successeur n'est pas encore nommé, viendra étoffer l'équipe Ambition DG composée à l'heure actuelle de deux administrateurs des douanes, dans le cadre des nombreux chantiers de travail (8 au total) à vocation transverse qui sont fixés à cette équipe.
- s'agissant de l'actuel directeur de la DOD, qui quitte la DNRED, le directeur général a précisé que sa situation faisait également l'objet d'une attention particulière en concertation directe avec l'intéressé.
- s'agissant de l'ex-adjointe opérationnelle, le DG a confirmé qu'elle pouvait continuer à exercer ses fonctions actuelles, déconnectées de la DNRED, en qualité de receveuse régionale.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat spécialiste des A+ !

Les organisations syndicales sont intervenues pour souligner l'émoi que ces décisions individuelles avaient soulevé notamment à la sous-direction D mais aussi à la DNRED.

CGC-Douanes a d'ailleurs regretté que les noms des collègues mis en cause aient été publiés in extenso dans la presse tout comme des messages à vocation interne voire des extraits de procès-verbaux dévoyant ainsi le secret de l'instruction. Le Directeur général a indiqué qu'il trouvait également tout à fait anormal cette forme de médiatisation.

Le directeur général a souhaité ensuite que soient abordées les modalités individuelles de refondation de la DNRED.

Le poste de chef de la DNRED sera ainsi bientôt ouvert aux candidatures durant un mois. A cet égard, le DG a souligné l'opportunité, notamment dans le cadre de l'axe de rapprochement de la DOD avec les circonscriptions territoriales, que ce poste soit confié préférentiellement à un cadre douanier. La direction générale a précisé par ailleurs que l'adjoint opérationnel de la DOD récemment nommé assurerait provisoirement l'interim de la DOD tandis que le chef de la DRD assurerait un interim de la structure DNRED en liaison avec le chef de la DED et avec le soutien de la direction générale.

Le Directeur général a enfin précisé que la prochaine instance de commandement devrait notamment permettre de nommer le nouveau chef de la sous-direction C, pour l'heure vacante depuis le départ du titulaire du poste et dont l'interim est assuré par le Chef de service.

CGC-Douanes se tient à votre disposition pour vous apporter davantage de précisions. Elle portera un regard vigilant sur les étapes du chantier de refondation de la DNRED.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat spécialiste des A+ !